

# **PÔLE SPORTIF**

# CHAMPIONNAT D4 EN 2 PHASES REGLEMENT - SAISON 2024/2025

**PAGE 1/1** 

# « ANNEXE » aux règlements généraux en date du 21/08/2024

### ■ Article 1 : Organisation générale.

Le District de Football de la Charente organise un championnat D4 en 2 phases, suite à la volonté des clubs (AG du 30 Juin 2023), qui se déroulera de la manière suivante :

<u>1ère Phase</u>: 8 poules géographiques ont été constituées (3x12 et 5x11) soit 91 équipes. 11 matches « ALLER SIMPLE » se dérouleront aux mèmes dates que les championnats D1 à D3. A l'issue de cette 1ère Phase, un classement sera établi en application de l'article 21 des RG de la FFF.

Les six premiers de chaque poule seront qualifiés pour participer au championnat D4, 2ème Phase, Niveau 1, soit 48 équipes.

Les équipes classées de la 7ème à 12ème place disputeront le championnat D4, 2ème Phase, Niveau 2.

## ■ Article 2 : Organisation de la 2ème Phase.

#### 2-1: Niveau 1

Les 48 équipes qualifiées lors de la phase 1 seront réparties en 4 poules de 12 équipes qui disputeront le championnat D4, 2<sup>ème</sup> phase, Niveau 1.

Cette seconde phase se disputera sur 11 journées « ALLER SIMPLE ».

En fonction du calendrier général, **une Champion Div's, Niveau 1** sera susceptible d'être organisée.

#### 2-2: Niveau 2

Les équipes non reversées en Niveau 1 à l'issues de la phase 1, disputeront le championnat D4, 2ème Phase, Niveau 2, par poules de 10, 11 ou 12 équipes, sur 11 journées « ALLER SIMPLE ».

# Ce Niveau 2, ne permettra à aucune équipe l'accession en D3, à l'issue de cette 2ème Phase.

Cependant et en fonction du calendrier général, une Champion Div's de Niveau 2 sera susceptible d'être organisée.

### ■ Article 3 : Cas non prévus.

Les cas non prévus dans le présent règlement seront examinés par la Commission organisatrice, en accord avec les RG de la FFF, de la LFNA et du District de la Charente.